

## Délibérations du Conseil Municipal du 17 novembre 2017

**Le Conseil Municipal de la ville de Villieu-Loyes-Mollon :**

**Approuve** le compte-rendu du conseil municipal du 11 octobre 2017,

**Vote unanime**

**Prend acte** de l'acceptation d'un avenant en plus-value n°1 au lot n°1 – Terrassement – Maçonnerie du marché de travaux relatif à la rénovation thermique de la maison communale d'un montant HT de 920 €, fixant le nouveau montant du marché à 14 142 € HT soit 16 970,40 € TTC

**Prend acte** de la signature d'une convention d'occupation précaire au profit de M. Antoine DURAND pour les parcelles cadastrées section B n°325 et section B n°2281 à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 dont la redevance est fixé à 270 € par mois

**Prend acte** de l'acceptation de la déclaration de sous-traitance de la société LEGROS TP, mandataire du groupement d'entreprise LEGROS TP/BALTHAZARD au profit de l'entreprise PASSAQUET – Z.A.E de Juyères – 01150 VAUX EN BUGÉY pour des prestations de réalisation d'enrobés pour un montant HT de 17 122 € minimum

### FINANCES

**Accepte** la décision modificative n°05 relative au budget principal 2017 de la Commune,

**Vote Unanime**

**Prononce** la gratuité de la location au profit de Mme DUMOLLARD Julie pour un montant de 1 549,02 € correspondant à 3 mois de loyers suite à un trouble dans l'utilisation du bien loué qui peut être assimilé à une perte d'usage à la suite de réalisation de travaux, actuellement en cours dans le logement sis 102 Rue de la Gare.

**Vote Unanime**

**Accepte** de constituer une provision pour dépréciation de comptes de tiers sur le Budget général 2017 pour un montant de 2 636,58 €.

**Vote Unanime**

**Accepte** le versement de l'indemnité de conseil au comptable du trésor,

**Décide** d'attribuer la somme de 586,51 € net (643,37 € brut).

**Voix pour : 17**

**Voix contre : 2 (Mme Valérie MARZOLLA et M. Bruno PICHAT)**

**Abstention : 0**

Accepte d'attribuer les subventions telles que proposées par la commission réunie le 14 novembre dernier et comme suit :

Associations	Désignations	Montant accordé
COMITE DE JUMELAGE	Fonctionnement.	Avance de trésorerie de 3 000 € et versement d'une somme de 20 € par participant au voyage du comité de jumelage qui se déroulera en 2018 au vue des justificatifs
ASSOCIATION EDUCATION POPULAIRE	Location Centre Innovance 816€ - 254 € soit <b>562 €</b>	<b>562 €</b>

Mme Joëlle KRUCHTEN ne prends pas part au vote pour la subvention du Comité de Jumelage.

Voix pour : 19 (18 pour le Comité de Jumelage)

Voix contre : 0

Abstention : 0

**Sollicite** un fonds de concours à la CCPA d'un montant de 19 251,26€,

**Donne** mandat à M. le Maire pour effectuer l'ensemble des démarches nécessaires au dépôt de ce dossier

**Vote Unanime**

**Valide** les tarifs applicables aux particuliers, aux comités d'entreprises et aux employés communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018 tels que proposés par la commission des finances comme suit et qui sont identiques à ceux de 2017 :

**Tarifs 2018**  
**Location de salles pour les particuliers,**  
**les comités d'entreprises et les employés communaux**

Salles	Tarif à la journée		Tarif Week-End		Tarifs horaires pour Réunions		Caution
	Particulier non résident	Particuliers résident	Particulier non résident	Particuliers résident	Particulier non résident	Particuliers résident	
<b>Villieu</b>							
Salle Polyvalente	696,00 €	348,00 €	905,00 €	452,00 €	46,40 €	23,20 €	1 044 €
<b>Centre Innovance</b>							
Centre complet	1 631,00 €	979,00 €	2 120,00 €	1 273,00 €	108,73 €	65,27 €	2 447 €
Grande salle + hall d'entrée*	1 386,00 €	832,00 €	1 802,00 €	1 082,00 €	92,40 €	55,47 €	2 079 €
Salle sud	244,00 €	146,00 €	317,00 €	190,00 €	16,27 €	9,73 €	366 €
Hall d'entrée*	326,00 €	196,00 €	424,00 €	255,00 €	21,73 €	13,07 €	489 €
Cuisine	326,00 €	196,00 €	424,00 €	255,00 €	21,73 €	13,07 €	489 €
<b>Auditorium</b>							
Auditorium	665,00 €	399,00 €	865,00 €	519,00 €	44,33 €	26,60 €	998 €

Salle de réunion	168,00 €	101,00 €	218,00 €	131,00 €	11,20 €	6,73 €	252 €
<b>Loyes</b>							
Mairie annexe	169,00 €	101,00 €	220,00 €	131,00 €	11,27 €	6,73 €	254 €
<b>Mollon</b>							
Salle de réunion	278,00 €	167,00 €	361,00 €	217,00 €	18,53 €	11,07 €	417 €
Salle des mariages	329,00 €	197,00 €	428,00 €	256,00 €	21,93 €	13,13 €	494 €
<b>Ecole</b>							
Préau	334,00 €	200,00 €	434,00 €	260,00 €	22,27 €	13,33 €	501 €
<b>Option</b>							
Chaises	0,53 €	0,27 €					
tables + mange-debouts	1,06 €	0,53 €					

Ménage compris dans le prix

### Vote Unanime

**Valide** les tarifs applicables aux professionnels au 1<sup>er</sup> janvier 2018 tels que proposés par la commission des finances comme suit et qui sont identiques à ceux de 2017 :

### Tarifs 2018 Locations des salles communales pour les professionnels

Salles	Tarif à la journée		Tarif Week-End		Tarifs horaires		Caution
	Professionnel non résident	Professionnel résident	Professionnel non résident	Professionnel résident	Professionnel non résident	Professionnel résident	
<b>Villieu</b>							
Salle Polyvalente	835 €	418 €	1 086,00 €	543,00 €	55,68 €	27,84 €	1044 €
<b>Centre Innovance</b>							
Centre complet	1957 €	1175 €	2 544,00 €	1 527,00 €	130,48 €	78,32 €	2447€
Grande salle + hall d'entrée*	1663 €	998 €	2 162,00 €	1 298,00 €	110,88 €	66,56 €	2079 €
Salle sud	293 €	175 €	381,00 €	228,00 €	19,52 €	11,68 €	366 €
Hall d'entrée*	391 €	235 €	509,00 €	306,00 €	26,08 €	15,68 €	489 €
Cuisine	391 €	235 €	509,00 €	306,00 €	26,08 €	15,68 €	489 €
<b>Auditorium</b>							
Auditorium	798 €	479 €	1 037,00 €	622,00 €	53,20 €	31,92 €	998 €
Salle de réunion	202 €	121 €	262,00 €	158,00 €	13,44 €	8,08 €	252 €
<b>Loyes</b>							
Mairie annexe	203 €	121 €	264,00 €	158,00 €	13,52 €	8,08 €	254 €

Mollon							
Salle de réunion	334 €	200 €	434,00 €	261,00 €	22,24 €	13,36 €	417 €
Salle des mariages	395 €	236 €	513,00 €	307,00 €	26,32 €	15,76 €	494 €
Ecole							
Préau	401 €	240 €	521,00 €	312,00 €	26,72 €	16,00 €	501 €
Option							
Chaises	0,53 €	0,27 €					
tables + mange-debouts	1,06 €	0,53 €					

Ménage compris dans le prix

### Vote Unanime

**Valide** les tarifs applicables aux associations au 1<sup>er</sup> janvier 2018 tels que proposés par la commission des finances comme suit et qui sont identiques à ceux de 2017 :

### Tarifs 2018 Location de salles aux associations (TTC)

Salles	Tarif à la journée	Tarif Week-End	Tarifs horaires	Caution
Villieu				
Salle Polyvalente	278 €	361 €	18,53 €	1 044 €
Centre Innovance				
Centre complet	816 €	1 061 €	54,40 €	2 447 €
Grande salle + hall d'entrée*	693 €	901 €	46,20 €	2 079 €
Salle sud	122 €	159 €	8,13 €	366 €
Hall d'entrée*	163 €	212 €	10,87 €	489 €
Cuisine	163 €	212 €	10,87 €	489 €
Scène			10,87 €	489 €
Auditorium				
Auditorium	333 €	433 €	22,20 €	998 €
Salle de réunion	84 €	109 €	5,60 €	252 €
Loyes				
Mairie annexe	85 €	111 €	5,67 €	254 €
Mollon				

Salle de réunion	139 €	181 €	9,27 €	417 €
Salle des mariages	165 €	215 €	11,00 €	494 €
<b>Ecole</b>				
Préau	167 €	217 €	11,13 €	501 €

Ménage compris dans le prix

Location remorque podium	316,00
Caution	1 052,00

### **Vote Unanime**

**Valide** le tarif de 77,00 € de l'heure pour les interventions des services municipaux qui sont identiques à ceux de 2017

### **Vote Unanime**

**Valide** les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les concessions et les emplacements d'urnes tels que proposés par la commission des finances comme suit et qui sont identiques à ceux de 2017 :

#### **Tarifs 2018**

<b>CONCESSIONS CIMETIERES (PRIX AU M2)</b>	
<b>Concessions simples</b>	
15 ans	106,14
30 ans	191,09
<b>Concessions doubles</b>	
15 ans	212,37
30 ans	382,27
<b>Ancien Columbarium</b>	
15 ans 1 urne	227,96
15 ans 2 urnes	454,90
30 ans 1 urne	318,51
30 ans 2 urnes	637,12
<b>Nouveaux Columbarium</b>	
15 ans	681,84
30 ans	955,63

### **Vote Unanime**

**Valide** les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des locations des biens immobiliers tels que proposés par la commission des finances et comme suit :  
 Une augmentation de 0,75% est pratiquée, l'indice INSEE de référence ayant évolué.

**Tarifs 2018**

<b>LOCATIONS IMMOBILIERES</b>	
Logement 36 m2 bibliothèque	295,09
Logement 61 m2 bibliothèque	416,46
Maison de l'enfance (annuelle)	66 838,90
<b>Location pour exposition</b>	
Bibliothèque municipale	62,00

**Vote Unanime**

**Valide** les tarifs des abonnements tennis et bibliothèque applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 tels que proposés par la commission des finances comme suit et qui sont identiques à ceux de 2017:

**Tarifs 2018**

<b>Bibliothèque municipale</b>	
Abonnement familial	27,00
Abonnement individuel	17,00
Enfant après la 3ème jusqu'à 18 ans	7,00
Enfant jusqu'à la 3ème	gratuit

<b>TENNIS</b>	
Carte court annuelle	74,00

**Vote Unanime**

**Valide** les tarifs des droits de reproductions des matrices cadastrales et des actes administratifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 tels que proposés par la commission des finances comme suit et qui sont identiques à ceux de 2017 :

**Tarifs 2018**

<b>Matrice Cadastrale</b>	
Usage professionnel	10,00
Usage particulier	6,00
Copie actes administratifs noir et blanc	0,18
Copie actes administratifs couleur	3,00

**Vote Unanime**

Valide le tarif de 86,00 € la coupe de bois pour l'année 2018, identique au tarif de 2017

**Vote Unanime**

Valide les tarifs du loyer des terrains communaux de 384 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 tels que proposés par la commission des finances, et qui sont identiques à ceux de 2017

**Vote Unanime**

Valide les tarifs des droits de stationnement applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 tels que proposés par la commission des finances comme suit et qui sont identiques à ceux de 2017 :

**Tarifs 2018**

<b>DROIT DE STATIONNEMENT</b>	
Forfait	145,00
Forfait journalier pour Cirque	66,00
Terrasse café prix au m <sup>2</sup>	12,00
<b>DROIT DE PLACE VOGUE</b>	
Jusqu'à 60 m <sup>2</sup> (le m <sup>2</sup> )	0,70
A partir de 61 m <sup>2</sup> (le m <sup>2</sup> supplémentaire)	0,30
Emplacement Taxis	34,00
<b>CANOE</b>	
Redevance annuelle utilisation Brotteaux	1.040,00

**Vote Unanime**

Valide les tarifs des encarts publicitaires applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 tels que proposés par la commission des finances comme suit et qui sont identiques à ceux de 2017 :

**Tarifs 2018**

<b>ENCARTS BULLETIN MUNICIPAL</b>	
<b>Trois en Ain</b>	
30x90	54,00
30x190	80,00
<b>Tout en Ain</b>	
90x80	75,00
50x190	75,00
4 <sup>ème</sup> couverture	316,00
Réduction (5 trois en Ain + Tout en Ain)	-23,00

**Vote Unanime**

**Prend acte** des tarifs des prestations de contrôle de l'assainissement non collectif applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qui sont identiques à ceux de 2017.

Type de prestations	Prix unitaire
Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves :	
- pour la conception	90,09 €
- pour la réalisation	70,07 €
Au titre du contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien	78,08 €
Contrôle complémentaire	55,06 €
Analyse d'un rejet	80,08 €

### Vote Unanime

**Prend acte** des tarifs applicables aux forains dans le cadre du marché à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qui sont identiques à ceux de 2017 :

Commerçant	Présence	Tarifs droits de place (En €)
Commerçant (pizza...) sans branchement avec branchement	Stationnement hebdomadaire suivant convention pour une fois par semaine	Forfait mensuel (max 20 m <sup>2</sup> ) payable par avance 15 17,5
Marché : Commerçants réguliers : sans branchement avec branchement caution clé	Dimanche matin	Forfait mensuel (max 20 m <sup>2</sup> ) payable par avance 15 17,50 50
Terrasse café / restaurant	Prix au m <sup>2</sup>	12
Déballage hors marché du dimanche matin	Prix forfaitaire au m <sup>2</sup>	4,5
Vogue	Prix au m <sup>2</sup> jusqu'à 60 m <sup>2</sup> Prix au m <sup>2</sup> à partir de 61 m <sup>2</sup>	0,7 0,3

### Vote Unanime

**Valide** la création d'un tarif pour la location de la salle de l'A3V au 1<sup>er</sup> septembre 2017 comme suit :

**Tarifs 2017/2018**  
**Location de salles aux associations (TTC)**

Salles	Tarif à la journée	Tarif Week-End	Tarifs horaires	Cautions
<b>Salle de l'A3V</b>				
Salle de l'A3V			5,67 €	501 €

**Vote Unanime**

**Valide** les tarifs de l'assainissement tels que proposés par la commission des finances qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

Surtaxe 2018	Assainissement
Prime fixe annuelle	19,393
Surtaxe (m <sup>3</sup> )	0,902

**Vote Unanime**

**INTERCOMMUNALITE**

**Emet** un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain au SR3A, Syndicat de la rivière d'Ain aval et de ses affluents,

**Charge** le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Ont voté pour : 15*

*Ont voté contre : 0*

*Se sont abstenus : 4 (Mme Marie DOMINGUEZ, Mme Elisabeth ELLUL, Mme Rita ERIGONI et M. Bruno PICHAT)*

**Approuve** le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation du rapport définitif de la CLECT.

**Approuve** le montant de l'Attribution de Compensation fixé par ce rapport et qui s'élève à 362 258,83 euros pour la Commune

**Vote Unanime**

**RESSOURCES HUMAINES**

**Décide** de valider la suppression de 6 postes CAE (3 CAE à temps complet et 3 CAE à temps non complet)

**Décide** de valider la création d'un emploi à temps non complet d'agent en charge de l'assistanat de direction au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre des emplois des adjoints administratifs à raison de 26 heures hebdomadaires.

Cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

**Décide** de mettre à jour le tableau des emplois communaux

**Vote Unanime**

## Tableau des emplois

Filière	Emploi	Nbre de poste	Poste pourvu	Cadre d'emplois	Cat.	Groupe de fonction
<b>Emplois permanents à temps complet</b>						
<b>Administrative</b>						
	Directeur Général des Services d'une commune de 2000 à 5000 habitants	1	0	Attaché Territorial	A	A1
	Directeur Général Adjoint	1	1	Rédacteur Territorial	B	B1
	Responsable Gestionnaire comptabilité/RH	1	1	Adjoint administratif	C	C1
	Agent d'accueil et secrétaire au service de l'urbanisme	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent gestion des salles – Cimetières – Commandes	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent d'accueil – Etat-civil – Elections	1	1	Adjoint administratif	C	C2
	Agent en charge des ressources humaines	1	1	Adjoint administratif	C	C2
<b>Police Municipale</b>						
	Agent de police municipale	1	1	Brigadier	C	
<b>Social</b>						
	Agent des écoles maternelles	3	3	ATSEM	C	C2
<b>Technique</b>						
	Responsable des Services Techniques	1	0	Technicien Territorial	B	B2
	Responsable du Centre Technique Municipal	1	0	Agent de maîtrise	C	C1
	Responsable bâtiment	1	0	Adjoint Technique	C	C1
	Responsable voirie/espaces verts	1	1	Adjoint Technique	C	C1
	Ouvrier polyvalent affecté à la voirie, aux espaces verts et aux bâtiments	3	3	Adjoint Technique	C	C2
	Agent saisonnier	1	0	Adjoint Technique	C	
	Agent occasionnel	1	0	Adjoint Technique	C	
<b>Emplois permanents à temps non complet</b>						
<b>Culturelle</b>						
	<b>20h</b> Responsable bibliothèque	1	1	Adjoint du patrimoine	C	C2
<b>Administrative</b>						
	<b>26h</b> Agent polyvalent assistantat de direction/ secrétariat général	1	1	Adjoint administratif	C	C2

Filière	Emploi	Nbre de poste	Poste pourvu	Cadre d'emplois	Cat.	Groupe de fonction
<b>Emplois non permanents à temps complet</b>						
<b>Administrative</b>						
	Agent d'animation du CCAS – Emploi d'avenir	1	1	Adjoint administratif	C	
	Agent polyvalent secrétariat comptabilité - CAE	1	1	Adjoint administratif	C	
<b>Technique</b>						
	Ouvrier polyvalent affecté au service de la voirie et des espaces verts et aux bâtiments – CAE/Emploi d'avenir	2	2	Adjoint Technique	C	
<b>Emplois non permanents à temps non complet</b>						
<b>Administrative</b>						
	<b>Vacataire</b>	Distribution des informations municipales	1	1	Adjoint administratif	C
<b>Scolaire et Périscolaire</b>						
	<b>Vacataire</b>	Intervenante TAP langage des signes	1	1		C

## PATRIMOINE

**Confirme** la vente du lot N°3 du lotissement communal tel que proposé ci-dessus avec la personne intéressée ou son représentant au prix de 90 816,00 € TTC,

**Dit** que tous les frais découlant de ces acquisitions (notaire, géomètre etc...) seront à la charge de l'acquéreur,

**Autorise** le Maire à signer tous les documents découlant de ces cessions de terrains,

**Vote Unanime**

## VOEUX

**Prend** position pour le maintien de l'équilibre économique des bailleurs sociaux,

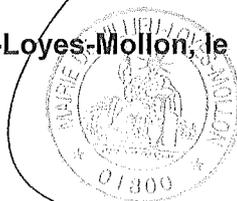
**Demande** au gouvernement de renoncer à la rédaction actuelle de l'article 52 du projet de loi de finances 2018,

**Demande** au gouvernement de bien vouloir prendre en compte les propositions alternatives des bailleurs sociaux proposées sous forme d'amendements aux parlementaires

**Autorise** M. le Maire à adresser ce vœu à Monsieur le Premier Ministre et à toutes les instances intéressées par le logement locatif social,

**Vote Unanime**

Fait à Villieu-Loyes-Mollon, le 17 novembre 2017



Le Maire,  
Eric BEAUFORT